



Mannequin amateur affiché partout en france!!

Par **ANTONIADIS**, le **20/01/2009** à **20:11**

Bonjour,rrnrnJe suis une jeune fille qui a posé pour le photographe d'une marque nationale de chaussures: TEXTO France.rrnrnJe n'ai rien signé, aucun document, aucune autorisation, rien!rrnrnJe ne savais pas à l'époque (2006) que cette marque était si importante.rrnrnLorsque leur campagne pblicitaire a commencée, je me suis retrouvée dans tous les magasins (environ 6 sur Marseille seulement, et ils sont partout en France!), et ce en posters géants! Sur leur site internet aussi.rrnrnJe n'ai pas agit car je n'ai su qu'après coup que cette campagne avait été nationale.rrnrnMais aujourd'hui, ces images refont leur apparition dans des magasins revendeurs des invendus de cette marque!rrnrnJ'avais été payée 200€ en espèces à l'époque et je viens de contacter la marque.rrnrnCelle ci a transféré mon mail au photographe qui aujourd'hui me dit que je ne peux rien faire, et il m'offre de me donner 200€ à nouveau!rrnrnJe ne suis pas une pro, mais mes photos, réussies, s'affichent de nouveau.rrnrnSuis je dans les délais pour agir? que dois je faire? Porter plainte? Contre la marque ou contre le photographe en contrat encore aujourd'hui avec eux?rrnrnMerci mille fois pour votre aide!